

Saint Ouen, le 22 septembre 2024

ESPACE NATUREL RÉGIONAL DES BUTTES DU PARISIS

DÉCRYPTAGE DES CHANTIERS : SÉCURISATION DES BOISEMENTS AUTOUR DU FORT

Île-de-France Nature, propriétaire, aménageur et gestionnaire de l'Espace naturel régional des Buttes du Parisis, poursuit le programme pluriannuel de mise en sécurité des espaces extérieurs du Fort de Corneilles et du Fort lui-même*, engagé en juillet 2023.

** Voûtes endommagées par le système racinaire des arbres*

L'opération consiste à retirer, de façon progressive, les arbres dangereux ou dépérissant (nombreux sur le site) et représentant une menace pour le bâti historique, les promeneurs et la pérennité des boisements.

Le mauvais état sanitaire des arbres est principalement lié aux conditions météorologiques des dernières années qui ont favorisé les maladies (suie de l'érable et encre du châtaignier). La situation est d'autant plus préoccupante que cette mauvaise santé des arbres est aggravée par la nature du sol, sableux, qui fragilise leur ancrage.

Une première phase d'abattage d'importance s'est déroulée l'été 2023, suite à plusieurs chutes d'arbres ayant endommagé le fort. La deuxième phase se déroulera de la fin du mois de septembre à la fin de l'année 2024.

Préservation et suivi des arbres sains

Dans le cadre de ce programme pluriannuel, des diagnostics sont prévus afin d'identifier les arbres qui sont sains, ne présentent pas de danger et revêtent un intérêt écologique particulier. Ceux-là seront conservés et suivis annuellement par les équipes d'Île-de-France Nature.

A l'origine, aucun arbre autour du fort...

Les boisements présents autour du fort de Corneilles, construit à la fin du XIX^{ème} siècle, se sont implantés naturellement sans aucune intervention humaine : il n'était pas prévu que la forêt s'installe sur ce site. Elle a finalement contribué au camouflage du fort, dont les toitures étaient recouvertes de substrat de terre.

Valorisation sur place des bois issus des coupes

Ces chantiers sont réalisés dans une démarche d'économie circulaire et de circuits courts, afin de diminuer l'impact environnemental et les dépenses d'énergie lors du transport des arbres prélevés.

Les bois de bonne qualité sont réutilisés directement sur le site, avec des découpes in situ par une scierie mobile. Par exemple, une partie des coupes de l'été 2023 ont été utilisées dans la fabrication de barrières d'accès à la forêt et une autre partie sera valorisée pour réhabiliter la terrasse extérieure de la Caponnière du fort. Il est aussi envisagé d'utiliser des troncs pour de la construction bois en Île-de-France.

À propos d'Île-de-France Nature

Forte de plus de 45 ans d'expérience, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine.

En déployant à l'échelle régionale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature :

- accompagne les collectivités, à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature ;
- préserve, aménage et ouvre au public les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire.

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.

Île-de-France Nature, Pour une nature partout et pour tous !

www.iledefrance-nature.fr



Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Angélique LUCAS

Chargée de communication et de médiation locale

angelique.lucas@iledefrance-nature.fr

LA NATURE PARTOUT ET POUR TOUS